



## Droit à la protection de notre planète

Tous les adultes, et les enfants aussi, doivent veiller à préserver la nature et la planète. Le respect du milieu naturel doit être un des fondements de l'éducation des enfants, dans le respect des droits fondamentaux de l'Homme. L'adulte doit aider le mineur à comprendre pourquoi il est important que notre environnement soit protégé et ce qu'il peut faire pour participer à sa sauvegarde. (Article 29 de la CIDE).



SEPTEMBRE 2019

	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
S.35	26	27	28	29	30	31	1
S.36	2	3	4	5	6	7	8
S.37	9	10	11	12	13	14	15
S.38	16	17	18	19	20	21	22
S.39	23	24	25	26	27	28	29
S.40	30	1	2	3	4	5	6